

TARIFS 2018

(suivant délibération du 19 décembre 2017)

ABONNEMENT ANNUEL

Hors Taxes :	80.00 euros	T.T.C.	84.40 euros
--------------	--------------------	--------	--------------------

TARIF DE L'EAU

Hors Taxes :	1.70 euros/M3	T.T.C.	1.79 euros /M3
--------------	----------------------	--------	-----------------------

TAXE AGENCE BASSIN

Redevance pollution versée à l'Agence de l'eau Adour-Garonne	0.33 €/ m3 HT
--	----------------------

Calcul de votre Consommation Eau

Redevance Eau	$y \text{ m}^3 \times \text{tarif} = \text{total H.T}$
+ T.V.A	$\text{total H.T} \times 5.5\% + \text{total H.T} = \text{TOTAL T.T.C.}$
+ Agence de Bassin	$y \text{ m}^3 \times 0.33 \times 5.5\% \text{ T.V.A}$
= TOTAL A PAYER	

Exemple pour 120 m³ (consommation moyenne d'une famille de 4 personnes)
120 m³ à 1.70 € = 204.00 H.T + 5.5 % de TVA = 11.22 € soit 215.22 T.T.C + 120 m³ à 0.33€ (agence de bassin) = 39.60 € + 5.5% de TVA = 41.78 €
soit un montant total de **257.00 € T.T.C**

FRAIS DE DOSSIER POUR TOUT NOUVEL ABONNEMENT : 25.00 € T.T.C

CALENDRIER FACTURATION

Nous éditons en **juin** une **facture estimative** composée de 6 mois d'abonnement et d'une estimation (50%) de votre consommation de l'année précédente. **Si vous ne souhaitez pas d'estimation, transmettez nous votre relevé de compteur entre le 1^{er} et le 15 mai.**

Nous éditons en **janvier** une **facture réelle** de régularisation, composée de 6 mois d'abonnement et du solde de la consommation en fonction du relevé réel de votre compteur. Si vous souhaitez régler par prélèvement automatique, demandez-nous un dossier.

RELEVES DE COMPTEURS

Les relevés de compteurs se font en fin d'année, (septembre, octobre et novembre).
En cas d'absence, un avis de passage vous est déposé. Merci de nous le retourner le plus rapidement possible, par fax (05.63.33.89.71), mail (siaep.rabastens@wanadoo.fr) ou courrier : S.I.A.E.P - 12 avenue de l'Hermitage – 81800 Rabastens.